

La lettre de rentrée de la CGT-EP, pour bien démarrer l'année...

Rentrée
2022

« Quelque chose ne marche pas ... »

Décidément, en cette rentrée 2022-2023, on ne peut rien cacher à Emmanuel Macron. A ceci près : avec un ministre qui pendant 5 ans a méprisé les personnels et les organisations syndicales, le résultat était malheureusement prévisible. Et à la CGT, nous n'avions pas manqué de lancer de nombreux signaux d'alertes.

En sera-t-il autrement avec Pap N'Diaye ? Pas si sûr, car jusqu'à présent, on peut se demander si c'est vraiment le ministre qui pilote le ministère...

Le métier d'enseignant·e a subi ces dernières années un déclassement inacceptable. Une charge de travail croissante, un salaire faible et un pouvoir d'achat qui a reculé de 20 % ces 20 dernières années, une perte de sens de notre mission... pas étonnante cette baisse d'attractivité !

Le recrutement massif au pied levé de contractuel·les avec une formation expresse de 4 jours n'est qu'une provocation de plus et ne règlera en rien la question à moyen et long terme. Dans le 1^{er} degré, c'est le pilotage par évaluations interposées. Au lycée professionnel, la mixité des statuts des élèves (apprenti·es ou sous statut scolaire) crée des difficultés de gestion des classes. Pour la réforme du bac général, c'est la mise en concurrence des disciplines, le développement des inégalités entre élèves et établissements et une pression supplémentaire sur les enseignant·es. Quand à la gestion des AESH, elle a été épinglée dans un récent rapport au vitriol de la défenseure des droits, dénonçant la précarité des contrats et pointant les PIALs qui servent plus à gérer les personnes au détriment des besoins des enfants !

PÉNUERIE D'ENSEIGNANTS : SEULEMENT 30 MINUTES D'ENTRETIEN
ET 4 JOURS DE FORMATION POUR ATERRIR DEVANT LES ÉLÈVES !



A la CGT, nous défendons une autre école, plus respectueuse des personnels et des élèves.

Nous nous opposons à toutes ces mesures libérales qui tendent à détruire notre système au lieu de le renforcer.

Une mesure prioritaire concerne les salaires. Nous demandons une **augmentation immédiate de 400 €** et une refonte des grilles indiciaires pour toutes et tous (et pas simplement un « tassement » de celles-ci). Une autre mesure serait de titulariser, sans condition de concours ni de nationalité les maîtres délégués en poste. Enfin, créer un véritable statut pour les AESH, avec accès au temps plein pour tous.

Vous vous reconnaissez dans ces revendications ? Vous pouvez faire entendre votre voix en rejoignant, lors de cette rentrée, la CGT Enseignement privé.

« Quelque chose ne marche pas ... ». C'est indéniable. Un premier rendez-vous est d'ores et déjà posé : une journée de mobilisation interprofessionnelle pour les salaires, pour les retraites, pour l'égalité femmes/hommes le jeudi 29 septembre. Il y a urgence pour l'Éducation !

BONNE RENTRÉE !

ELECTIONS PROFESSIONNELLES du 1^{er} au 8 décembre 2022
Enseignement Privé

URGENCE POUR L'ÉDUCATION !

SALAIRES - PRÉCARITÉ - CARRIÈRE - RETRAITE - SANTÉ

VOTONS CGT !

NOS MÉTIERS · NOS LUTTES · NOTRE FIERTÉ

www.cgt-ep.org

VOTONS CGT !



NOS MÉTIERS · NOS LUTTES · NOTRE FIERTÉ



www.cgt-ep.org



Quoi de neuf cette rentrée ?



Salaires

La hausse de 3.5% de la valeur du point d'indice au 1er juillet, si elle a été bienvenue, est bien loin de compenser l'inflation (6%) et la perte de pouvoir d'achat subie par notre profession depuis 20 ans. En 1980, un·e enseignant·e débutait à 2 fois le SMIC contre 1,1 fois en 2022 ! La CGT revendique une refonte des grilles indiciaires pour tout le monde et une augmentation immédiate de 400 € !

Pour consulter la grille des salaires actualisée au 1er septembre, flasher le QRcode.



Personnels OGEC

Au 1er septembre, la nouvelle Convention Collective de l'Enseignement Privé Non Lucratif est applicable dans tous les établissements du premier et du second degré, que vous travailliez en qualité de secrétaire, surveillant·e, cuisinier·e, ATSEM...

Aucune avancée sociale n'apparaît. Au contraire, dans certains domaines, un recul d'acquis est acté. Au vu de l'inflation et de la conjoncture économique, les salariés devront se battre collectivement dans les établissements pour obtenir des augmentations de salaire et de nouveaux acquis sociaux. Le combat risque d'être long mais, sans véritables revendications, rien ne sera obtenu. Il ne faut surtout pas créer de tensions entre les catégories, cela fait le jeu des directions. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter et organiser une stratégie de lutte. Les textes en flashant le QRcode. Notre mail : ogec@cgt-ep.org.



Protocole sanitaire



Selon les indicateurs présentés par le MEN, la situation sanitaire est bonne pour cette rentrée, d'où un protocole au niveau du socle. Des masques seront à dispositions des personnels.

Les Autorisations Spéciales d'Absence sont maintenues pour certains personnels, mais n'existent plus pour garde d'enfant « cas confirmé ». Pour consulter le protocole actualisé et la FAQ, flasher le QRcode.



1er degré

Deux journées de prérentrée ?

De nombreux chef·fes d'établissement d'école élémentaire imposent deux journées de prérentrée au lieu d'une en dehors de tout cadre réglementaire.

Il est pourtant indiqué sur le calendrier scolaire une seule journée : mercredi 31 août. Celle-ci pouvant être avancée pour faciliter l'organisation de toutes et tous.

En cas d'ajout d'une deuxième journée, il faut qu'elle soit déduite des 108h ou corresponde à la journée de solidarité. Ces deux jours sont symptomatiques du quotidien des professeur·es des écoles : toujours plus de temps de présence à l'école, d'investissement demandé pour une reconnaissance minimale et un pouvoir d'achat en berne.

Il est difficile de dire non au bénévolat imposé. Mais des solutions existent et passent par le collectif et la dialogue ! Une meilleure connaissance des textes officiels, la création de CSE et de sections syndicales dans les établissements contribueront aussi à améliorer le quotidien.

Le groupe premier degré de la CGT enseignement privé sera à vos côtés pour vous accompagner ! N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse premierdegre@cgt-ep.org

Lycée Professionnel

En juin 2022, le BAC PRO « Blanquer » a connu sa première session. La réforme de la voie professionnelle n'a pas connu l'effet escompté. Le taux de réussite stagne autour de 82%. Cela reste finalement pas si mal au regard de toutes les réformes subies depuis des années qui n'ont fait que détruire le lycée professionnel: passage de 4 ans à 3 ans de formation, heures d'accompagnement personnalisé, co-intervention, chef-d'œuvre... avec toujours moins de moyens. Ce sont des centaines d'heures de cours qui ont été peu à peu enlevées aux jeunes.

La création d'un ministère délégué chargé de l'enseignement et de la formation professionnelle auprès du ministre de l'Education nationale est logique. Mais auprès du ministre du Travail, c'est inquiétant pour l'avenir de la voie pro. La crainte, c'est que nous devenions des « enseignant·es » à la botte du patronat et plus aux services des jeunes... cela risque d'arriver rapidement si nous ne nous mobilisons pas !

Stagiaires

Deux nouveautés pour les professeur·es stagiaires cette rentrée :

- un décret paru en août fait passer de 1000 à 1100 € la prime forfaitaire de prise en charge des déplacements. Attention, dans certains cas, le remboursement au frais réels est plus avantageux et peut être demandé. Il faut faire les calculs...
- dès l'année de stage, les enseignant·es toucheront 100 € dans le cadre de la prime Grenelle.

IME-ITEP

Pas toujours facile de faire valoir ses droits dans les IME et les ITEP. Complémentaire santé, accès aux CSE (Comités Sociaux et Économiques, application des textes de l'Éducation Nationale...). Bref mieux vaut être accompagné·e. Pour toute question, contacter notre groupe IME-ITEP ime-itep@cgt-ep.org



Il faut que j'y pense...

Dès la rentrée...

Penser à vérifier et à signer le PV d'installation (pour les maître·sses délégué·es) ou la Ventilation de Service (VS) pour les maîtres en contrat définitif. C'est une formalité administrative indispensable, notamment pour percevoir correctement sa rémunération. Attention, dans certains établissements. En effet, lorsqu'ils organisent leurs emplois du temps en séances de 50 ou 45 minutes, avec temps de récupération, le document soumis à signature est souvent ... un faux! En effet, l'état de service fait généralement apparaître uniquement des «heures» de cours, sans mentionner les récupérations. En cas de problème, contacter la CGT EP.

Le rendez-vous de carrière

Vous avez peut-être reçu en fin d'année un message de votre rectorat vous informant que vous étiez concerné·e par un rendez-vous de carrière en 2022-2023.

Concernant cette étape de votre carrière, attention aux désillusions. Pour les promotions accélérées, seuls 30% des promouvables seront promu·es... Et pour les autres... rien.

Pour tout savoir sur ce rendez-vous, voir notre site national ou flasher le QRcode



IFCR - déménagement

Pour les collègues qui ont obtenu une mutation pour la rentrée 2022, sous réserve de vérifier les conditions, le rectorat de l'académie d'arrivée peut prendre en charge les frais de déménagement. C'est l'IFCR (Indemnité Forfaitaire de Changement de Résidence). En général, les demandes sont à faire en début d'année, mais il ne faut pas être pressé pour la prise en charge...



Concours

Les inscriptions aux concours se déroulent généralement entre mi-septembre et mi-octobre, que ce soit pour le concours interne ou externe. Penser à bien vérifier les conditions d'inscription, pour éviter d'être radié·e des listes en cas d'admission. Par ailleurs, nous rappelons qu'il est toujours possible de s'inscrire aux concours du public pour les maîtres du privé (notamment au concours interne public pour un maître en contrat définitif du privé).



Mouvement

Pour les maîtres en contrat définitif ou provisoire, les dossiers de demande de participation au mouvement sont à déposer en général début janvier. Un accompagnement syndical, s'il n'est pas indispensable, est très fortement conseillé. Cela permet d'avoir des informations, notamment sur le calendrier, et d'être défendu·e, le cas échéant.

La CGT-EP siège au sein des commissions de l'emploi du 1er et du 2nd degré.

Pour un suivi, contactez-nous à l'adresse :

mouvement@cgt-ep.org

Et aussi...

Au fil de l'année, pensez aussi, pour l'année suivante, aux demandes de congés formation, demande de temps partiel, de disponibilité, ainsi qu'aux inscriptions aux tableaux d'avancement sur liste d'aptitude (par exemple pour accéder à l'échelle de rémunération des agrégé·es). Une question? contact@cgt-ep.org



CGT Enseignement Privé

263 rue de Paris - Case 544
93515 MONTREUIL Cédex
Tél. : 01.55.82.76.47



www.cgt-ep.org



Rejoindre la CGT

Rejoignez un syndicat offensif,
au service de tou·tes les salarié·es

La CGT dans l'enseignement privé agit pour aider les salarié·es à défendre leurs droits et en gagner de nouveaux, parce que nous sommes convaincu·es que seules nos résistances et nos luttes nous permettront de prendre en main notre avenir.

Depuis les élections de décembre 2018, nous sommes devenus un syndicat représentatif au niveau de l'Education Nationale.

Depuis des années, nous refusons de cautionner les reculs, tant pour les personnels de droit privé que pour les enseignant·es.

Avec les questionnaires en ligne auprès des stagiaires, des enseignant·es en IME-ITEP, en lycée pro, des maîtres délégué·es... nous avons voulu être au plus près des exigences des personnels.

Pendant cette période de crise sanitaire, nous communiquons régulièrement sur la situation pour répondre à l'ensemble des questions dans un contexte bien particulier...

Nous agissons pour en finir avec la précarité, le gel des salaires, la dégradation de l'éducation, la souffrance au travail.

Nous sommes **engagé·es contre toutes les discriminations**, racistes et sexistes. Nous défendons la **laïcité et la liberté de conscience** de tous les personnels.

Nous sommes porteurs d'un projet d'émancipation sociale et démocratique qui passe, dans notre secteur, par la perspective d'un grand service public laïque réunifié de l'éducation, avec fonctionnarisation sur place des personnels.

Vous vous reconnaissez dans ces revendications ?

Rejoignez-nous !



Élections professionnelles

Du 1er au 8 décembre 2022

Du 1er au 8 décembre 2022, les salarié·es de la Fonction Publique et les agents publics (dont les enseignant·es des établissements privés sous contrat d'association) éliront leurs représentant·es syndicaux à l'échelle nationale et locale (CCMMEP, CCMA/I/D pour l'enseignement privé). Il s'agira à nouveau d'un vote électronique.

En 2018, la CGT enseignement privé est devenue pour la première fois représentative au niveau national, avec un siège au CCMMEP, signe de la confiance accordée par les électeurs et les électrices dans notre secteur et de la reconnaissance de notre activité sur le terrain. En 2022, nous devons confirmer cette représentativité.

En décembre, je vote CGT !

29 SEPTEMBRE 2022
Tou·te·s mobilisé·e·s pour :

- Augmentation des salaires
- SMIC à 2000 €
- 32 heures par semaine
- Retraite à soixante ans
- Égalité femmes/hommes

15 JUIN 2022 la cgt SYNDICATS

